



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

financement

Question écrite n° 114052

Texte de la question

Mme Odette Duriez attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la situation des centres sociaux, notamment dans le Nord-Pas-de-Calais. Les 30 centres sociaux dans le Pas-de-Calais et les 140 dans le Nord oeuvrent quotidiennement afin d'aider les habitants les plus fragiles dans l'exclusion et l'extrême précarité. Leurs représentants (usagers, administrateurs bénévoles et salariés) se battent quotidiennement pour le respect de la dignité humaine et pour plus de solidarité, pour que chacun accède à ses droits et puisse voir ses qualités reconnues peu importe son genre, son âge, son origine, son histoire. Or ces centres sociaux sont aujourd'hui mis en danger par le désengagement croissant de l'État. Alors qu'ils subissent déjà depuis plusieurs années le désengagement financier étatique, ces derniers ont le sentiment que les territoires fragilisés et leurs acteurs associatifs sont délaissés : division par deux des financements des postes Fonjep, réduction rapide des fonds CUCS (contrat urbain de cohésion sociale) et développement insidieux du mode de financement des centres sociaux par « appel d'offres ». De ce fait, les centres sociaux de la région risquent de ne plus pouvoir répondre à leurs missions et, à terme, de disparaître. Aussi, elle lui demande les mesures qu'elle entend mettre en oeuvre pour assurer la pérennité des centres sociaux.

Données clés

Auteur : [Mme Odette Duriez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (11^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114052

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2011, page 7565

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)